

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

ROUBAIX :

Trois mois. 12 f.
Six mois. 23
Un an. 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée ; A PARIS, chez MM. Havas, Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; A TOURNAI, au bureau du journal l'Economiste ; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : J. REBOUX

Le Nord de la France

Trois mois. 12 f.
Six mois. 23
Un an. 44

ANNONCES : 15 centimes la ligne

Ce numéro a un SUPPLÉMENT

ROUBAIX 17 DÉCEMBRE 1869

L'examen de l'élection de M. Calvet-Rogniat a donné lieu hier au Corps législatif à un débat des plus animés. Comme le télégraphe nous l'a fait savoir, c'est M. Estancelin qui a ouvert le feu. L'honorable député de la gauche s'est surtout appuyé sur la trop grande part que la magistrature aurait prise, selon lui, dans cette élection. A diverses reprises il a apostrophé assez violemment M. le ministre de l'Intérieur et lui a reproché de n'avoir pas conformé ses actes à ses paroles libérales. S'adressant ensuite à la droite, M. Estancelin a fait entendre que devant son parti-pris de valider quand-même, il avait songé à proposer la validation en bloc de toutes les élections des candidats officiels. On devine le beau tapage qui a suivi cette déclaration. Quelques membres ont demandé le rappel à l'ordre. M. Estancelin a expliqué alors sa pensée en disant que certainement la Chambre vote toujours selon sa conscience, mais qu'en matière électorale elle paraît avoir la conscience bien large. Une tempête de cris a couvert la voix de l'orateur qui a été rappelé à l'ordre et a quitté la tribune.

M. Calvet-Rogniat est venu alors défendre son élection, puis le commissaire du gouvernement, M. Migneret, et M. le marquis d'Andelarre ont pris tour à tour la parole. Un nouvel orage s'est encore élevé à l'occasion de quelques mots prononcés par M. Crémieux et relevés par le ministre de la justice.

Un journal du midi, la Gazette du Languedoc, vient de publier une lettre adressée par Monsieur le comte de Chambord à l'un de ses amis. On a voulu faire de cette lettre une sorte de manifeste; nous ne saurions lui reconnaître ce caractère. Comme le dit l'Union, un manifeste a d'autres allures; si un personnage du nom et de la dignité de Monsieur le comte de Chambord avait à notifier une pensée publique, il aurait à son service une langue connue, une langue différente de celle qui sert aux effusions de l'amitié et de la confiance.

L'auguste exilé s'est borné simplement à exprimer sa pensée sur la situation de la France. Sa lettre sera lue avec l'attention qui s'attache toujours à l'avis d'un homme de sa valeur et de son intelligence et aussi avec le respect que l'on doit à sa naissance, à ses malheurs, à la noble et fière attitude qu'il a su garder en toute circonstance.

Il ne faut pas que la politique intérieure, si absorbante qu'elle soit, nous empêche de suivre avec attention les incidents qui se produisent à l'étranger. En voici un dont la signification sera comprise de tous les hommes de clairvoyance et de prévoyance. A l'occasion du centenaire de la fondation de l'ordre de St. Georges de Russie, le czar a conféré la croix de 1^{re} classe au roi de Prusse. Jusque-là rien que de très naturel. Ce qui l'est moins, ce sont les souvenirs et les protestations échangés à ce propos par les deux souverains et qui sont résumés dans les dépêches qu'on va lire.

Voici un télégramme adressé par S. M. Alexandre au roi de Prusse :

« Je vous remercie cordialement de votre affectueuse lettre qui m'a été remise par le prince Albert. Au moment où nous allons célébrer notre fête militaire, je vous prie, au nom de tous les chevaliers de l'Ordre de St. Georges, d'accepter la croix de 1^{re} classe de cet ordre qui vous revient de droit et que nous verrons avec orgueil sur votre poitrine.

« Recevez-là comme un nouveau témoignage de l'amitié qui nous unit, amitié fondée sur le souvenir de la grande époque à jamais mémorable pour nous, où nos armées réunies ont combattu pour le but sacré qui nous était commun. En même temps j'ai cru pouvoir conférer la croix de 4^e classe du même ordre à M. de Wörder, votre aide-de-camp. »

A ce télégramme le roi Guillaume a répondu le même jour, 8 décembre :

« Profondément touché et les larmes dans les yeux, je vous remercie de l'honneur que vous me faites et auquel je ne pouvais m'attendre. Les termes dans lesquels vous me l'annoncez, me rendent encore plus heureux. Je vois, en effet, dans vos paroles un nouveau témoignage de votre amitié et du souvenir de la grande époque, où nos armées réunies combattaient pour le même but sacré. Au nom de cette amitié et du souvenir de cette époque, je prends la liberté de vous, prier d'accepter mon ordre « pour le Mérite. » Mon armée sera fière de vous voir chevalier de cet ordre. Que Dieu vous protège ! »

Au moment où aucune cause de conflit ne semble devoir s'élever entre les puissances européennes, le souvenir évoqué par l'Empereur Alexandre et le roi Guillaume, est bien fait pour surprendre l'opinion. Ce n'est pas sans motif que deux souverains affilient aussi hautement leur amitié personnelle et leur alliance politique. Quel est ce motif? Les faits ne tarderont pas sans doute à nous l'apprendre; mais nous pouvons nous demander si c'est bien à cela que devait aboutir la mission du général Fleury à Saint-Petersbourg.

Une grande inquiétude règne à Londres au sujet de l'agitation féniennaise, qui se maintient très-vive en Irlande. Le ministre Gladstone se montre disposé à employer tous les moyens pour prévenir des désordres graves : on vient d'organiser sept colonnes volantes qui « devront être prêtes à se porter sur tout point du pays qui serait menacé par les mécontents féniens. »

Si ces envois de troupes n'obtenaient pas le succès qu'on en attend, M. Gladstone pourrait avoir recours à la suspension de l'habeas corpus. Il paraît toutefois probable que le ministre n'usera qu'en dernier ressort de cette grave mesure.

Le nouveau ministre italien s'est présenté mercredi dernier devant les Chambres. M. Lanza président du Conseil, après avoir annoncé la formation du Cabinet a dit qu'il était inutile d'exposer un programme; qu'on verrait le ministère à l'œuvre.

Le ministre des finances, M. Sella, a proposé à la Chambre d'autoriser le gouvernement pour l'exercice provisoire du budget jusqu'à la fin du mois de mars.

Le Sénat a reçu les mêmes communications que la Chambre des Députés.

J. REBOUX

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, jeudi 16 décembre.

Le Journal officiel est muet ce matin sur les bruits de modifications ministérielles, dont tout le monde parle depuis deux jours. La combinaison dont je vous parlais hier est toujours celle qui avait le plus de chances d'aboutir. Mais, pour votre édification, je crois utile de préciser les noms qu'aurait l'avenement au pouvoir de ce groupe composé de MM. Daru, de Talhouet, Ollivier, Segrès, Louvet et Buffet.

On avait supposé tout d'abord que la formation de ce ministère serait le sceau de la fusion du centre droit et du centre gauche; il y avait quelque raison de la croire, mais il n'en est rien, et en voici la preuve.

Il avait été question de la désignation d'une commission mixte, choisie parmi les membres des deux centres et qui aurait été chargée de formuler un programme que tous pussent signer. La réunion tenue mardi soir au Grand Hôtel, siège du centre gauche, a décidé de repousser cette proposition qui n'était qu'un projet de fusion déguisée et de conserver son autonomie.

Quant à MM. Daru et Buffet qui assistaient à cette réunion, ils n'ont pas fait part à leurs collègues des pourparlers engagés en vue de la formation d'un cabinet; ils n'ont rien dit de la conversation qu'ils avaient eue le matin avec M. E. Ollivier. De la sorte, s'ils sont nommés ministres, ce sera parce qu'ils se seront ralliés personnellement au centre droit, et ils ont entre eux un pouvoir en se séparant de leurs collègues du centre gauche.

Je vous reproduis ces détails pour vous donner une idée des petites intrigues qui sont toujours les préliminaires de la formation d'un ministère, qu'il soit ou ne soit pas parlementaire.

Je vous ai dit hier qu'on attribuait à l'Empereur l'intention d'aller s'il le fallait, jusqu'à choisir le général Trochu pour ministre de la guerre. Or je viens d'apprendre que le général il y a quelques jours, a déclaré formellement qu'en aucun cas, il n'accepterait un portefeuille. L'honorable général était sincère assurément en parlant ainsi; mais on a vu des résolutions encore plus fortement motivées que la sienne fléchir devant l'invitation du souverain et la perspective de rendre d'utiles services au pays.

La séance d'hier a été fort intéressante grâce à la lutte oratoire engagée entre M. Bancel et M. Duvernois. La proposition d'enquête a été repoussée à une faible majorité; la validation de l'élection n'était plus dès lors douteuse. Il n'y a guère à signaler, que l'intervention assez maladroite de M. E. Ollivier, qui a ensuite voté contre l'enquête, tandis que ceux qui vont devenir ses collègues au ministère, votaient pour.

Aujourd'hui la séance est présidée par M. de Talhouet; M. Schneider n'a pu encore venir à la Chambre.

C'est M. Calvet-Rogniat qui a été aujourd'hui sur la sellette. Son élection est combattue par MM. Estancelin et D'Andelarre. Le nom de M. Calvet-Rogniat est inséparable du veau légendaire. Son élection me dit-on, à la dernière heure, est écartée. Le bureau chargé d'examiner l'élection de M. Rouxin conclut à l'invalidation.

Hier à eu lieu le premier grand dîner du ministère des affaires étrangères. Les convives étaient des ambassadeurs, des ministres, des membres de nos assemblées; parmi les députés étaient MM. de Mouchy, Latour Du Moulin, de Colbert-Chabonnais, Pinard, puis M. Pietri, secrétaire de l'Empereur, M. Poincaré, gouverneur du Crédit Foncier.

Il y avait aussi grand dîner chez le ministre de l'instruction publique. Je vous ai dit que M. de Sacy avait été le négociateur de l'arrangement à la suite duquel le Journal des Débats est devenu impérialiste parlementaire; il va reprendre une part active à la rédaction et M. Baudryart, son gendre, y fera également sa rentrée. On ne dit pas que M. Saint Marc Girardin se retire.

Le projet de loi électorale que préparent les députés de la gauche ne sera déposé par eux qu'à l'ouverture de la session ordinaire.

CH. GAHOZ

BOURSE DU 16 DÉCEMBRE.

Le détachement du coupon de 75 c. sur le 3 0/0 coïncide avec la liquidation de quinzaine. Cette dernière opération se fait sans encombre et la plupart des cours de compensation sont à peu près ceux de la clôture d'hier. Cependant l'autrichien baisse sur des ventes venues de Berlin et l'Italien a peine à améliorer ses cours malgré un report très modéré de 4 à 5 c. Le mobilier Espagnol continue de marcher vers 400; on parle pour janvier du paiement d'un coupon de 30 fr; si le fait est vrai, c'est bien à 400 fr. qu'il faut capitaliser cette valeur. Le Suez a fait de 2 à 3 fr. de déport et remonte à 340; mais la dégratation qui se reporte au pair reste à 245.

Londres sans changement. GELLIER.

Voici la lettre de Monsieur le comte de Chambord dont nous parlons plus haut :

« Frohsdorf, le 15 novembre 1869.
« Vous savez mieux que tout autre, mon cher ami, si la pensée de la France, la passion de son bonheur et de sa gloire, le désir de lui voir reprendre dans le monde la place que la Providence lui a assignée font l'objet de mes constantes et bien vives préoccupations. J'ai toujours respecté mon pays dans les essais qu'il a voulu tenter; on a pu même s'étonner de la persistance d'une réserve dont je ne dois compter qu'à Dieu et à ma conscience. Mais si les amertumes prolongées de l'exil pouvaient avoir un adoucissement, je le trouverais dans la certitude de n'avoir pas manqué à la résolution que j'avais prise envers moi-même de ne point aggraver les tribulations et les périls de la France. »

Cependant, l'honneur et le devoir me commandent de la prudence contre de funestes entraînements. Je n'hésite pas, vous vous le rappelez, à protester contre les prétentions d'un pouvoir qui, uniquement basé sur le prestige d'un nom glorieux, croit, au lendemain d'une crise violente, le moment propice pour s'imposer aux destinées du pays. Vous voulez la monarchie, désirez-vous aux Français, vous avez reconnu qu'elle peut seule vous rendre, avec un gouvernement régulier et stable, cette sécurité de tous les droits, cette garantie de tous les intérêts, cet accord permanent d'une autorité forte et d'une sage liberté qui fondent et assurent le bonheur des nations. Ne vous laissez pas à des illusions qui, tôt ou tard, vous seraient fatales.

Le nouveau principe qu'on vous propose ne saurait être que monarchie temporaire et durable dont vous attendez tous les biens. La monarchie véritable, la monarchie traditionnelle appuyée sur le droit héréditaire et contrôlée par le temps, seule peut vous remettre en possession de ces biens si désirés. Le génie et la gloire de Napoléon n'ont pu suffire à fonder rien de stable; son nom et son souvenir y suffiraient bien mais encore.

Les dix-sept années qui ont précédé le jour de votre départ, que je faisais entendre ces paroles à mon pays, n'ont-elles pas justifié mes prévisions et mes conseils? La France et la société tout entières sont menacées de nouvelles commotions. Aujourd'hui, comme il y dix-sept ans, je suis convaincu et j'affirme que la monarchie héréditaire est l'unique port de salut; après tant d'orages, la France pourra retrouver enfin le repos et le bonheur.

Poursuivie en dehors de cette monarchie, la réalisation des réformes légitimes que demandent avec raison tant d'esprits éclairés; chercher la stabilité dans les combinaisons de l'arbitraire et du hasard; banir le droit chrétien de la société; baser sur des expédients l'édifice fécond de l'autorité et de la liberté, c'est courir au-devant de déceptions certaines.

La France réclame à bon droit les garanties du gouvernement représentatif, honnêtement, loyalement pratiqué, avec toutes les libertés et tout le contrôle nécessaires. Elle désire une sage décentralisation administrative et une protection efficace contre les

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

du 18 Décembre 1869.

— 18 —

CHRISTINE

PAR

LOUIS ENAULT

VII

(suite.)

La présence de Georges bouleversait sa vie, réveillait ses rêves et interrompait ses espoirs à longue échéance. Rien ne se trahit pourtant au dehors; il y eut bien peut-être quelque accès d'irritabilité nerveuse, promptement réprimés; mais ce fut tout. « Si peu que je sois dans sa vie, se disait-il, c'est au moins cela! Ne lui ai-je pas juré cent fois d'obéir même à un caprice d'elle! Peut-être souffrirais-je davantage encore en ne la voyant pas. Mais la question n'est pas là : elle veut que je reste; restons : c'est la consigne; »

La vie au cottage prit bientôt un caractère tout à fait intime. Axel, le major et Georges y venaient seuls régulièrement. Le drame se

noyait entre ces quatre personnages. Christine commençait à perdre un peu de sa sérénité; le major était impassible; Axel observait, plus peut-être qu'on n'eût dû l'attendre de sa nature mobile et légère. Bientôt cependant M. de Vendel, qui était toujours dans les cadres de l'armée active, reçut l'ordre d'accompagner son général dans une tournée d'inspection. Christine le vit partir avec une émotion mêlée d'un plaisir secret : elle fut, à son insu, si charmante pour lui, qu'il comprit tout le plaisir qu'il lui faisait en s'en allant. L'amour qui n'a pas encore souffert à parfois cette naïveté d'égoïsme; son excuse, c'est qu'il ne s'en aperçoit point.

Le major, une fois parti, Axel vint beaucoup moins à la villa. Georges, au contraire, y alla davantage. Plus il voyait Christine, et plus il l'aimait. Tout resserrait l'attaché de leurs cœurs. Ni l'un ni l'autre ne trouvaient le fond de leur amour : jamais bonheur n'avait été plus complet ni plus égal. Christine avait bien parfois dans l'âme quelque inquiétude vague; mais elle la cachait à Georges, et, le plus souvent, à elle-même. Georges ne voyait sur ses lèvres que des sourires, et tous ses chagrins inconnus, il les emportait avec une caresse. C'est ainsi que les amants consolent! Du reste, on ne savait point lequel aimait le plus; mais ni l'un ni l'autre ne pouvait aimer davantage. Christine avait pour Georges une affection dont la grâce parfois craintive touchait

profondément le cœur du jeune homme. Georges avait pour Christine une tendresse passionnée qui enivrait l'âme de la femme. Ils vivaient beaucoup ensemble; pour mieux dire, ils ne se quittaient presque plus. Georges, après les affaires expédiées, se rendait chez la comtesse, tantôt en voiture et par la route de tout le monde, tantôt à cheval à travers champs. Le jour où, par hasard, il restait à la ville, il avait soin de se montrer partout et de faire du bruit pour une semaine. C'était du reste une précaution inutile; on ne s'occupait guère d'eux. Stockholm n'est pas aussi petite ville que certains salons parisiens.

On raconte les catastrophes et les péripéties d'une vie que le malheur traverse. On fait des livres, avec les événements et les aventures des amours contrariés : le bonheur n'a pas d'histoire.

L'été s'écoula comme un jour sans nuages. Ce fut pour eux, une de ces saisons rapides et bénies qui ne reviennent jamais deux fois dans une existence. Georges la sentait, et il en jouissait avec une sorte d'avidité un peu âpre, qui parfois troublait Christine. Elle, au contraire, accueillait le bonheur avec une reconnaissance secrètement étonnée; elle ne le croyait plus fait pour elle, et il la surprénait autant qu'il la charmait. Son âme, trop délicate, avait gardé l'empreinte des premières douleurs de sa jeunesse, et, malgré l'affection dont on l'avait toujours entourée

depuis, il lui était demeuré une sorte de défiance contre elle-même. Il en est souvent ainsi dans les natures les plus exquises, exposées d'abord aux durs froissements de la vie. Elles se replient sur elles-mêmes, invinciblement, et, quand, plus tard, une tendresse sympathique vient à elles pour les relever et leur créer une nouvelle vie, il faut de longs et patients efforts pour leur rendre cette confiance sereine qui est au bonheur comme le gage de sa durée. Ces souffrances morales de la première vie aigrissent, en les corrompant, les âmes vulgaires, qui se vengent plus tard sur ce qui les entoure : elles ont souffert; on souffrira par elles! mais les âmes généreuses rendent au contraire le bien pour le mal, et elles font la joie des autres, impuissantes seulement quand il s'agit de leur propre félicité. Il y a des plantes qui donnent leur parfum quand on les écrase!... mais quand une fois elles l'ont donné, elles ne peuvent plus refleurir.

Christine avait gardé la fraîcheur et la tendresse des jeunes années; elle n'avait perdu que la confiance qui d'ordinaire les accompagne, et elle était devenue meilleure pour les autres en devenant moins bonne pour elle-même. Aucun amour, plus que celui de Georges, n'était capable de pacifier ses craintes et de lui rendre la seule chose qui lui manquait, la juste appréciation de soi. Mais, ici encore, l'excès de sa délicatesse l'égarait; Elle se sentait aimée plus qu'elle

n'eût espéré, autant qu'elle pouvait désirer de l'être; mais, toujours ingénieuse à tourmenter ses joies mêmes, elle se demandait s'il ne se mêlait point trop de bonté à l'affection de M. de Simiane, s'il ne l'aimait point trop pour elle et pas assez pour lui. Elle eut voulu le savoir égoïste, pour se permettre enfin d'être heureuse tout à fait; noble et charmante erreur d'une adorable nature, qui craignait toujours de trop recevoir et de ne point donner assez, et dont le suprême bonheur était le bonheur de l'autre.

Georges, qui n'était qu'un homme, soupçonnait ces raffinements plus qu'il ne les comprenait; il en avait cependant le pressentiment et l'inquiétude; car voici la lettre qu'il écrivait à son ami vers les premiers jours de l'automne :

BETHMA ZURG BEL

La suite au prochain numéro